VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit impérativement comporter les éléments suivants :

- Un DUME (document unique de marché européen remplaçant les DC1 et DC2) correctement rempli.
- Le règlement de consultation.
- Le bordereau des prix unitaires comportant l'acte d'engagement correctement complété et suivant scrupuleusement les désignations et les quantités des articles y figurant. **Aucune modification des produits ne doit être effectuée** (les colonnes : désignation, unité, quantité sont par ailleurs verrouillées). Document signé au moment de l'attribution des offres uniquement.
- Le certificat d'absence d'OGM (annexe 1).
- Le document « conditions de livraisons » (annexe 2).
- Le document "Contacts du référent" (annexe 3).
- Agrément sanitaire (transport).
- Certification ISO 9001 ou équivalent.
- Certification ISO 14001 ou équivalent.
- Certification ISO 22000 ou équivalent.
- Pour le lot n°1. La mercuriale de la semaine 35 et la cotation Rungis semaine 35.
- Pour le lot n°2. Toutes les fiches techniques individuelles, sur CD-Rom ou clé USB, des produits correspondants aux bordereaux des prix unitaires faisant figurer les recommandations du GEM-RCN, classement par lot et dénomination.

Les candidats qui le souhaitent peuvent joindre dès à présent les certificats et attestations sur l'honneur spécifiant que :

- une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'ils n'entrent dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- une déclaration spécifiant qu'ils n'ont pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1, L125-3 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.
- une attestation de vigilance.

Lors de l'envoi, veuillez préciser sur votre enveloppe la mention

« MAPA FRUITS ET LÉGUMES - NE PAS OUVRIR »

ainsi que le nom de la société concurrente